

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE BLACKBALL

LIGUE DE BILLARD DES HAUTS-DE-FRANCE

<http://www.hdf-billard.fr/pool/index.html>

Président : François LOOSEN

Email : [f.loosen@orange.fr](mailto:f.loosen@orange.fr)

**François LOOSEN, Président de la commission**

Compte rendu de la réunion du 12 Juin 2020

Présents : Vantielcke Tony (Hazebrouck), Coulombel Arnaud (Cambrai), Loosen François (Calais), Beaumont Christophe (Bruay-sur-l’Escaut).

En Visio : Dussort Richard (Amiens).

Excusé : Martini Jan (Bruay-sur-l’Escaut).

Début de la réunion à 18h.

**1/ Prés-positionnement sur le calendrier 2020/2021.**

Après discussion, la commission prévoit l’organisation de 7 tournois régionaux.

Les clubs d’Hazebrouck et de Cambrai renouvèleront ensemble l’organisation d’un TN du 21 au 25 Janvier 2021.

TR1 – Hazebrouck (Hondeghem) - les 16, 17 et 18 Octobre 2020

TR2 – Cambrai (Bertincourt) – en Novembre 2020

TR3 – Dunkerque – les 15,16 et 17 Janvier 2021

TR4 – Amiens – les 26,27 et 28 Février 2021

TR5 – Cambrai (Bertincourt) – en Mars 2021

TR6 – Divion – les 23,24 et 25 Avril 2021

TR7 – Bruay-sur-l’Escaut – les 7, 8 et 9 Mai 2021

**2/ Le Suprême Hauts-de-France.**

A l’unanimité est votée la création d’une nouvelle catégorie qui se nommera « Le Suprême Hauts-de-France » en partenariat avec Suprême Billard qui fournira les polos des joueurs qui y participeront.

Celle-ci constituera l’élite de notre région qui sera, pour la première saison, composée sur la base du volontariat des 16 premiers joueurs de la catégorie Mixte de la saison 2019/2020 ainsi que de 4 joueurs « invités » à partir du 2ième TR qui seront les 2 finalistes du TR précédent et les 2 mieux classés au classement général du mixte.

Pour le premier TR, en fonction des joueurs inscrits en TC-Mixte, les 4 meilleurs hors Suprême HDF (suivant le classement du mixte de la saison 2019/2020) seront invités à jouer le Suprême HDF.

Les 4 « invités » s’affronteront lors d’un tour préliminaire. Ils devront également payer leur cotisation de 20€.

Les joueurs qui faisaient parti des 16 premiers (parmi les licenciés 2020/2021) et qui ont refusé de jouer à l’année au Suprême Hauts-de-France, ne pourront pas accéder à celui-ci s’ils finissent dans les 4 premiers du TR précédent en Mixte.

La place sera donnée à son adversaire qui aura perdu en demi finale (si lui-même n’a pas refusé l’accès à cette catégorie, sinon la place sera donnée au 3ième du classement général du mixte et ainsi de suite).

Une participation financière est fixée à 20€ par joueurs à chaque tournoi et sera redistribuée à la fin de la saison avec une partie pour l’entretien des billards, une autre pour la tombola finale, et enfin pour les 8 premiers du classement finale lors de la remise des prix de fin de saison au dernier TR.

L’intégralité des participations pour toute la saison devra être réglée uniquement par chèque et par chaque joueur au début de la saison.

La compétition se jouera en 5 manches gagnantes jusqu’en quart de finale puis en 6 manches gagnantes à partir des demis finales.

En cas d’égalité, une séance de pénaltys se fera au meilleur des 4 sauf pour la finale qui ira jusqu’à la belle.

Un tirage aléatoire sera effectué à chaque TR.

La présence des joueurs est obligatoire à chaque TR, sous peine d’une sanction de -50 points. La cotisation du joueur est automatiquement encaissée.

**3/ Le TC-Mixte.**

Très peu de changement à noter pour la catégorie TC-Mixte si ce n’est :

* Seuls les 2 premiers au classement seront placés en tête de série, tirage intégral pour les autres.
* Un double KO lors du premier tour NTS.
* Suppression de la tombola à chaque TR, les 3€ de participation serviront pour la tombola finale (1€) et l’entretien des billards (2€).

**4/ Le Vétéran.**

La catégorie Vétéran se jouera désormais le vendredi soir afin de permettre, tout d’abord, au Mixte de commencer plus tôt pour l’intégration du double KO au premier tour et de démarrer les spécifiques après le premier tour du mixte.

Cela permettra aussi, aux tournois, de terminer à des heures plus raisonnables le samedi soir.

Seuls les 2 premiers au classement seront placés en tête de série, un tirage intégral aura lieu pour les autres.

**5/Junior, Benjamin, Espoir et Féminin.**

Aucun changement dans la formule de jeu pour ces quatre catégories si ce n'est que seuls les 2 premiers de leurs classements respectifs seront placés en tête de série, un tirage intégral sera effectué pour les autres.

**6/ Les équipes.**

La nouveauté pour le championnat par équipes sera la création d’une DR1 et d’une DR2, celle-ci étant entrainée par l’augmentation du nombre d’équipes, un certain nombre de montées et descentes se feront, en fin de saison, entre la DR1 et la DR2 en fonction du total des équipes inscrites.

Les 20 tables que nous aurons pour cette nouvelle saison, nous permettrons d'accepter un maximum de 40 équipes, DR1 et DR2 confondues.

Nous déterminerons les équipes qui évolueront en DR1 et en DR2 selon le nombre d'équipes inscrites (Par exemple si 32 équipes, les 16 premières équipes du classement de la saison 2019/2020 évolueront en DR1, les autres en DR2.)

Les nouvelles équipes démarreront automatiquement en DR2.

Est considérée comme nouvelle équipe, celle qui n’est pas composée d’au moins 3 joueurs présents dans cette même équipe lors de la saison précédente.

**7/ Maintien, montées, descentes et barrages.**

* Les 8 premiers du Suprême Hauts-de-France se maintiennent.
* Des barrages se feront lors du dimanche du dernier TR entre les 9, 10, 11 et 12ième du Suprême HDF et les 5,6,7 et 8ième du TC-Mixte.
* Les 4 derniers du Suprême HDF descendent en TC-Mixte
* Les 4 premiers du TC-Mixte montent en Suprême HDF.

**8/ Qualification à la Coupe de France.**

Nous disposons de 7 tournois pour réaliser l'organisation de la qualification à la coupe de France, celle-ci sera définie en fonction du nombre d'équipes inscrites en championnat et ses modalités sont encore à déterminer.

**9/ Diverses.**

La mise en place du paiement des participations financières directement sur le site de la ligue lors des inscriptions pour faciliter la gestion des règlements est à l’étude. Si cela n'est pas possible, c'est aux présidents ou aux responsables Blackball des clubs de s'organiser pour récupérer les mises et faciliter leur récupération lors des tournois.

Chaque joueur ne pourra participer qu'à deux catégories tout au long de la saison, le TC-Mixte ou le Suprême HDF et sa catégorie d’âge.

Sauf pour les féminines, qui pourront jouer le féminin en plus du TC-Mixte ou du Suprême HDF et de leur catégorie d’âge.

**10/ Projets et développement.**

La diffusion des compétitions, et plus particulièrement du Suprême HDF et des finales des autres catégories sur les réseaux sociaux est en projet.

L'organisation d'une session de formation par le CD59 pour les joueurs et dirigeants de club qui souhaiteraient obtenir le Certificat Fédéral d'Animateur de club est en cours.

Enfin la commission sportive est fière de vous annoncer l'acquisition de 4 tables supplémentaires qui portera le total à 20 tables pour les saisons à venir, afin de nous rapprocher des conditions de jeu du circuit national tous les tapis seront remplacés par des tapis "rapides" de la marque Strachan.

Fait à Landrethun-lès-Ardres, le 31/07/2020.

**François LOOSEN**

**Président de la Commission**